



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. limitée
29 novembre 2024
Français
Original : anglais

Première session ordinaire de 2025
27 au 31 janvier 2025, New York
Point 1 de l'ordre du jour provisoire
Questions d'organisation

**Ordre du jour, ordre du jour annoté, liste des documents
et plan de travail provisoires**

Note du secrétariat du Conseil d'administration

Table des matières

<i>Point</i>	<i>Page</i>
1 Questions d'organisation	3
<i>Débat consacré aux questions communes</i>	
2 Recommandations du Comité des commissaires aux comptes	3
3 Suite donnée à la réunion du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida	5
4 Point sur l'évaluation de la manière dont le Conseil d'administration s'acquitte de ses fonctions de gouvernance et de contrôle	5
5 Gestion des risques	5
6 Culture institutionnelle	6
7 Éradication du racisme et de la discrimination raciale	6
8 Visites sur le terrain	7
<i>Débat consacré au PNUD</i>	
9 Rapport sur le développement humain	7
10 Programmes de pays et questions connexes	7
11 Évaluation	8



Débat consacré au FNUAP

12	Évaluation	8
13	Programmes de pays et questions connexes	9

Débat consacré à l'UNOPS

14	Plan d'intervention global en application des recommandations issues des deux examens indépendants de l'UNOPS	9
15	Rapport sur l'application du programme de modernisation et de dématérialisation des processus	9
16	Questions diverses.....	10

Plan de travail provisoire (au 9 octobre 2024 ; consulter le [site Web](#) du Conseil d'administration pour les dernières versions)

Conseil d'administration du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS

	Première session ordinaire de 2025	11
--	--	----

Ordre du jour annoté et liste des documents

Point 1

Questions d'organisation

Conformément à sa décision 2006/14 et à l'article 7 de son règlement intérieur, le Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) élira un nouveau bureau, composé d'un(e) président(e) et de quatre vice-président(e)s. L'élection se tiendra le 10 janvier 2025. Conformément au principe d'un roulement établi entre les groupes régionaux, le Président ou la Présidente du Conseil d'administration pour 2025 sera élu(e) parmi les candidat(e)s présenté(e)s par les États du groupe d'Amérique latine et des Caraïbes qui sont membres du Conseil.

Au titre de ce point, le Conseil d'administration adoptera l'ordre du jour et le plan de travail de la session présenté par son (sa) secrétaire. Il approuvera également le rapport sur les travaux de sa deuxième session ordinaire de 2024. Le projet de rapport a été distribué aux membres du Conseil d'administration pour qu'ils puissent le commenter ; la version définitive tiendra compte des observations reçues.

Conformément à la décision 96/25, un plan de travail pour 2025, établi par le secrétariat en consultation avec le Bureau du Conseil d'administration, est présenté au Conseil d'administration pour adoption.

Documentation :

Ordre du jour, ordre du jour annoté, liste des documents et plan de travail provisoires ([DP/2025/L.1](#))

Rapport de la deuxième session ordinaire de 2024 ([DP/2025/1](#))

Décisions adoptées par le Conseil d'administration en 2024 ([DP/2025/2](#))

Plan de travail annuel du Conseil d'administration pour 2025 ([DP/2025/CRP.1](#))

Débat consacré aux questions communes

Point 2

Recommandations du Comité des commissaires aux comptes

Pour donner suite à la décision 2022/1 du Conseil d'administration, qui rappelle sa décision 2021/1, le PNUD, le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU), le FNUAP et l'UNOPS présenteront leurs rapports dans un modèle de rapport harmonisé.

Le rapport du PNUD sur l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes de l'ONU pour 2023 rend compte des progrès réalisés quant à la mise en œuvre desdites recommandations pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et les exercices précédents. Le PNUD a reçu une opinion sans réserve du Comité des commissaires aux comptes sur ses états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, et ce pour la dix-neuvième année consécutive. Conformément à la décision 2010/9 du Conseil d'administration, un état détaillé de l'application des différentes recommandations des auditeurs et le rapport d'audit complet du Comité des commissaires aux comptes sur le PNUD ([A/79/5/Add.1](#)) peuvent être consultés sur le site Web du Conseil d'administration du PNUD.

Le rapport du FENU sur l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes pour 2023 rend compte des progrès réalisés quant à la mise en œuvre desdites recommandations pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et les exercices précédents. Le FENU a reçu une opinion sans réserve du Comité des commissaires aux comptes sur ses états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, et ce pour la douzième année consécutive depuis qu'il a commencé à présenter ses états financiers individuels en 2012. Conformément à la décision 2010/9 du Conseil d'administration, un état détaillé de l'application des recommandations des auditeurs et le rapport d'audit complet du Comité des commissaires aux comptes sur le FENU ([A/79/5/Add.2](#)) peuvent être consultés sur le site Web du Conseil d'administration du PNUD.

Le rapport du FNUAP sur l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes pour 2023 rend compte des progrès réalisés concernant la mise en œuvre desdites recommandations pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et les exercices précédents. Le Comité des commissaires aux comptes a émis une opinion sans réserve sur les états financiers du FNUAP pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, comme il l'a fait tous les ans depuis 14 ans. De l'avis du Comité des commissaires aux comptes, les états financiers du Fonds donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du FNUAP au 31 décembre 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables internationales du secteur public. Un état détaillé de l'application des recommandations des auditeurs et le rapport d'audit complet du Comité des commissaires aux comptes sur le FNUAP ([A/79/5/Add.8](#)) peuvent être consultés sur le site Web du Conseil d'administration du FNUAP.

L'UNOPS a donné suite aux recommandations formulées dans le rapport du Comité des commissaires aux comptes et rendu compte de l'état d'avancement de leur application. Dans son rapport, le Comité des commissaires aux comptes a émis une opinion sans réserve sur les états financiers de l'UNOPS pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et a formulé 9 recommandations classées comme hautement prioritaires et 10 autres classées comme moyennement prioritaires. L'administration de l'UNOPS continue de coopérer activement avec le Comité des commissaires aux comptes et confirme que l'application de l'ensemble des recommandations suit son cours et devrait être achevée dans les délais impartis. Comme l'a noté le Comité des commissaires aux comptes, l'UNOPS a considérablement progressé dans la mise en œuvre des recommandations qui n'avaient pas encore été appliquées en 2023. Un état détaillé de l'application des recommandations des auditeurs et le rapport d'audit complet du Comité des commissaires aux comptes sur l'UNOPS ([A/79/5/Add.11](#)) peuvent être consultés sur le site Web du Conseil d'administration de l'UNOPS.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être adopter une décision concernant les rapports du PNUD, du FENU, du FNUAP et de l'UNOPS sur l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes pour 2023.

Documentation :

Programme des Nations Unies pour le développement : rapport sur l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes pour 2023 ([DP/2025/3](#))

Fonds d'équipement des Nations Unies : rapport sur l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes pour 2023 ([DP/2025/4](#))

Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population : rapport sur l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes pour 2023 ([DP/FPA/2025/2](#))

Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets : rapport sur l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes pour 2023 ([DP/OPS/2025/1](#))

Point 3

Suite donnée à la réunion du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida

Ce rapport commun du PNUD et du FNUAP traite de la suite donnée aux décisions et recommandations du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida. Il rend compte de l'application des décisions prises par le Conseil de coordination du Programme à ses cinquante-troisième et cinquante-quatrième réunions. Il met également l'accent sur les contributions apportées par le PNUD et le FNUAP à la lutte contre le VIH et présente une analyse de certaines des principales difficultés rencontrées dans le cadre du Programme commun.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre note du rapport commun.

Documentation :

Rapport du PNUD et du FNUAP sur la mise en œuvre des décisions et recommandations du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida ([DP-FPA/2025/1](#))

Point 4

Point sur l'évaluation de la manière dont le Conseil d'administration s'acquitte de ses fonctions de gouvernance et de contrôle

Dans sa décision 2024/12, le Conseil d'administration a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de chacune de ses sessions formelles l'état d'avancement de l'examen du rapport du Corps commun d'inspection intitulé « Review of governance and oversight of the Executive Boards of UNDP/UNFPA/UNOPS, UNICEF, and UN-Women » [examen des fonctions de gouvernance et de contrôle du Conseil d'administration du PNUD, du FNUAP, de l'UNOPS, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes)] ([JIU/REP/2023/7](#)) en tant que question appelant une décision, jusqu'à ce qu'il en soit décidé autrement. De plus, le Conseil d'administration a prié son bureau, en collaboration éventuelle avec les bureaux de l'UNICEF et d'ONU-Femmes, de définir, dans le cadre de consultations interconseils et interrégionales, un mandat visant à rendre opérationnel le groupe de travail, et de le lui présenter pour adoption à sa première session ordinaire de 2025. Ce mandat a été défini par les différents bureaux pour examen et adoption éventuelle par le Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être adopter une décision au titre de ce point.

Point 5

Gestion des risques

Dans sa décision 2024/1 sur les rapports du PNUD, du FENU, du FNUAP et de l'UNOPS sur l'application des recommandations du Comité des commissaires aux

comptes pour 2022, le Conseil d'administration a décidé d'inscrire à l'ordre du jour un point commun récurrent sur la gestion des risques. Le PNUD, le FNUAP et l'UNOPS fourniront des informations actualisées sur l'action qu'ils mènent pour améliorer le dispositif de gestion globale des risques et rendront compte au Conseil d'administration des risques critiques d'importance stratégique.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être adopter une décision au titre de ce point.

Point 6

Culture institutionnelle

Dans sa décision 2024/1, le Conseil d'administration a demandé au PNUD, au FNUAP et à l'UNOPS de lui présenter à sa première session ordinaire un compte rendu conjoint sur les efforts qu'ils déployaient pour renforcer la culture institutionnelle. Ce compte rendu portera notamment sur les mesures prises pour lutter contre la discrimination, y compris le racisme et la discrimination raciale, promouvoir la diversité, l'équité et l'inclusion et améliorer la représentation géographique et la représentation équilibrée des genres. Dans cette décision, le Conseil d'administration a également demandé que l'allocution annuelle de la présidence du Conseil du personnel du PNUD, du FNUAP, de l'UNOPS et d'ONU-Femmes soit formellement inscrite au titre de ce nouveau point de l'ordre du jour, afin de prendre en compte le point de vue du personnel dans les débats sur la culture institutionnelle. Dans sa décision 2024/10, le Conseil d'administration a également invité le Bureau de l'Ombudsman chargé des fonds et programmes des Nations Unies à lui présenter son rapport annuel à sa première session ordinaire, au titre du point de l'ordre du jour intitulé « culture institutionnelle ».

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être adopter une décision concernant le compte rendu conjoint sur la culture institutionnelle, et prendre note de l'allocution de la présidence du Conseil du personnel du PNUD, du FNUAP, de l'UNOPS et d'ONU-Femmes, ainsi que du rapport annuel du Bureau de l'Ombudsman concernant les fonds et programmes des Nations Unies.

Point 7

Éradication du racisme et de la discrimination raciale

Dans sa décision 2024/10, le Conseil d'administration a décidé d'ajouter un point à l'ordre du jour sur l'éradication du racisme et de la discrimination raciale, pour information à la première session ordinaire de 2025 et a demandé à l'administration du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS de fixer des échéances pour la mise en œuvre des recommandations propres à chaque entité issues de la note du Corps commun d'inspection intitulée « Review of measures and mechanisms for addressing racism and racial discrimination in United Nations system organizations: managing for achieving organizational effectiveness » (examen des mesures et mécanismes de lutte contre le racisme et la discrimination raciale dans les entités des Nations Unies : pour une gestion propice à l'efficacité organisationnelle) ([JIU/NOTE/2022/1/Rev.1](#)). Le PNUD, le FNUAP et l'UNOPS fourniront des informations actualisées sur les échéances qu'ils auront fixées pour la mise en œuvre des recommandations propres à chaque entité figurant dans la note du Corps commun d'inspection.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre note de ces informations actualisées.

Point 8

Visites sur le terrain

Au titre de ce point, le Conseil d'administration examinera le rapport sur la visite conjointe effectuée au Cambodge, du 28 octobre au 1^{er} novembre 2024, par le Conseil d'administration du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS, ainsi que ceux de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du Programme alimentaire mondial (PAM).

Le Conseil d'administration entendra un exposé concernant la visite sur le terrain effectuée du 2 au 6 décembre 2024 en République de Moldova et en Ukraine.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre note du rapport sur la visite conjointe sur le terrain effectuée au Cambodge et de l'exposé sur la visite sur le terrain effectuée en République de Moldova et en Ukraine.

Documentation :

Rapport sur la visite conjointe sur le terrain effectuée au Cambodge par le Conseil d'administration du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS et ceux de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM ([DP/FPA/OPS-ICEF-UNW-WFP/2025/1](#))

Débat consacré au PNUD

Point 9

Rapport sur le développement humain

Le Bureau du Rapport sur le développement humain rendra compte des consultations relatives à l'établissement du Rapport sur le développement humain 2024-2025, qui sera publié début 2025, conformément à la résolution [57/264](#) de l'Assemblée générale.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre note du compte rendu sur les consultations concernant ce rapport.

Point 10

Programmes de pays et questions connexes

Au titre de ce point, le Conseil d'administration sera invité à : a) examiner et approuver, conformément à sa décision 2014/7, les descriptifs de programme de pays pour Bahreïn, la Colombie, l'Iraq, le Paraguay et le Rwanda ; b) prendre note de la première prolongation d'un an des programmes de pays pour le Guatemala, le Koweït, et le Mali ; c) approuver la quatrième prolongation d'un an du programme de pays pour la République du Soudan.

Documentation :

Descriptif de programme de pays pour :

Bahreïn ([DP/DCP/BHR/4](#)) ;

la Colombie ([DP/DCP/COL/4](#)) ;

l'Iraq ([DP/DCP/IRQ/4](#)) ;

le Paraguay ([DP/DCP/PRY/4](#)) ;

le Rwanda ([DP/DCP/RWA/4](#)).

Prolongation des programmes de pays ([DP/2025/5](#))

Point 11

Évaluation

Comme l'a demandé le Conseil d'administration dans sa décision 2019/19, le Bureau indépendant d'évaluation du PNUD présente un rapport d'examen de la politique d'évaluation du PNUD. Ce rapport a été établi par une équipe indépendante chargée d'évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la politique d'évaluation révisée de 2019, y compris les facteurs ayant favorisé ou entravé cette mise en œuvre. L'examen a porté sur les procédures d'évaluation, la gouvernance et le respect des meilleures pratiques ; les procédures d'assurance qualité et les directives relatives aux évaluations indépendantes et décentralisées ; la traduction effective des conclusions dégagées par des résultats concrets ; l'appui aux évaluations faites par le FENU et le programme relatif aux volontaires des Nations Unies (VNU) ; les mesures prises en vue de renforcer l'évaluation indépendante. Le rapport s'accompagne de réponses de l'administration du PNUD et du Bureau indépendant d'évaluation.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être adopter une décision au titre de ce point.

Documentation :

Examen indépendant de la politique d'évaluation du PNUD et réponse du Bureau indépendant d'évaluation ([DP/2025/6](#))

Réponse de l'administration à l'examen indépendant de la politique d'évaluation du PNUD ([DP/2025/7](#))

Débat consacré au FNUAP

Point 12

Évaluation

Le Conseil d'administration examinera au titre de ce point de l'ordre du jour l'évaluation formative du plan stratégique du FNUAP pour la période 2022-2025. Le Bureau indépendant d'évaluation a mené cette évaluation formative dans le cadre du plan d'évaluation budgétisé du FNUAP pour l'exercice quadriennal 2022-2025. L'évaluation, qui couvre la période allant de janvier 2022 à juillet 2024, a porté sur l'état de préparation institutionnel du Fonds et son positionnement stratégique en vue d'accélérer les progrès vers l'obtention des trois résultats transformateurs et de déclencher une réflexion sur la conception du prochain plan stratégique.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre note de l'évaluation formative du plan stratégique du FNUAP pour la période 2022-2025.

Documentation :

Évaluation formative du plan stratégique 2022-2025 du FNUAP ([DP/FPA/2025/1](#))

Point 13

Programmes de pays et questions connexes

Au titre de ce point, le Conseil d'administration sera invité à : a) examiner et approuver, conformément à sa décision 2014/7, les descriptifs de programme de pays pour la Colombie, l'Iraq, le Paraguay et le Rwanda ; b) prendre note de la première prolongation d'un an du programme de pays pour le Mali ; c) approuver la quatrième prolongation d'un an du programme de pays pour le Soudan.

Documentation :

Descriptif de programme de pays pour :

la Colombie ([DP/FPA/CPD/COL/8](#)) ;

l'Iraq ([DP/FPA/CPD/IRQ/4](#)) ;

le Paraguay ([DP/FPA/CPD/PAR/9](#)) ;

le Rwanda ([DP/FPA/CPD/RWA/9](#)).

Prolongation des programmes de pays ([DP/FPA/2025/4](#))

Débat consacré à l'UNOPS

Point 14

Plan d'intervention global en application des recommandations issues des deux examens indépendants de l'UNOPS

Au titre de ce point à l'ordre du jour, et conformément à sa décision 2024/22, le Conseil d'administration sera saisi du rapport sur le plan d'intervention global en application des recommandations issues des deux examens indépendants de l'UNOPS. Ce rapport fait la synthèse des progrès réalisés dans l'application du plan d'intervention global et traite de la question des fonds qui lui sont alloués. Le Conseil d'administration se verra également présenter un compte rendu sur l'examen de la procédure concernant les lanceurs d'alerte conformément à sa décision 2022/24.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être adopter une décision sur ce point, y compris au sujet du déblocage de la troisième tranche de la réserve opérationnelle aux fins de la mise en œuvre du plan d'intervention global et du deuxième examen indépendant intermédiaire de l'état d'avancement de l'application de ce plan, conformément à sa décision 2024/28. Il souhaitera peut-être également traiter la question des réserves excédentaires non décaissées allouées à deux entités contributrices, conformément à sa décision 2023/4.

Documentation :

Plan d'intervention global en application des recommandations issues des deux examens indépendants de l'UNOPS ([DP/OPS/2025/2](#))

Point 15

Rapport sur l'application du programme de modernisation et de dématérialisation des processus

Au titre de ce point, et conformément à sa décision 2024/28, le Conseil d'administration sera saisi du rapport annuel de l'UNOPS sur la mise en œuvre du

programme de modernisation et de dématérialisation des processus. Le rapport décrit les progrès réalisés dans l'ensemble des sous-programmes, les mesures prises pour appuyer et éclairer le processus de sélection du progiciel de gestion intégré et les modifications apportées au calendrier pour donner suite à la demande faite par le Conseil d'administration concernant la présentation d'une évaluation formative du programme lors de sa session annuelle de 2025.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre note du rapport sur la mise en œuvre du programme de modernisation et de dématérialisation des processus.

Point 16
Questions diverses

**Plan de travail provisoire (au 9 octobre 2024 ; consulter le [site Web](#) du Conseil d'administration pour les dernières versions)
Conseil d'administration du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS
Première session ordinaire de 2025**

(27-31 janvier 2025, New York)

<i>Jour/Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Point</i>	<i>Sujet</i>	
Lundi 27 janvier	10 heures- 13 heures	1	Questions d'organisation <ul style="list-style-type: none"> • Adoption de l'ordre du jour et du plan de travail de la session • Adoption du rapport sur les travaux de la deuxième session ordinaire de 2024 • Adoption du plan de travail annuel du Conseil d'administration pour 2025 	
		Débat consacré aux questions communes		
		2	Recommandations du Comité des commissaires aux comptes <ul style="list-style-type: none"> • Rapports du PNUD, du FENU, du FNUAP et de l'UNOPS sur l'état d'avancement de l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes pour 2023 	
		4	Point sur l'évaluation de la manière dont le Conseil d'administration s'acquitte de ses fonctions de gouvernance et de contrôle	
	15 heures- 18 heures	5	Gestion des risques <ul style="list-style-type: none"> • Informations actualisées du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS sur la gestion globale des risques et les risques critiques d'importance stratégique 	
		6	Culture institutionnelle <ul style="list-style-type: none"> • Compte rendu conjoint sur la culture institutionnelle • Allocution de la présidence du Conseil du personnel du PNUD, du FNUAP, de l'UNOPS et d'ONU-Femmes • Présentation du rapport annuel du Bureau de l'Ombudsman concernant les fonds et programmes des Nations Unies 	
		7	Éradication du racisme et de la discrimination raciale	
Mardi 28 janvier	10 heures- 13 heures	Débat consacré à l'UNOPS		
			Déclaration du Directeur exécutif	
	14	Plan d'intervention global en application des recommandations issues des deux examens indépendants de l'UNOPS		
	15	Rapport sur l'application du programme de modernisation et de dématérialisation des processus		
15 heures- 18 heures	Débat consacré aux questions communes (suite)			
	3	Suite donnée à la réunion du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA		

<i>Jour/Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Point</i>	<i>Sujet</i>
			<ul style="list-style-type: none"> • Rapport conjoint du PNUD et du FNUAP sur l'application des décisions et des recommandations du Conseil de coordination d'ONUSIDA
			Débat consacré au PNUD
		10	Programmes de pays du PNUD et questions connexes <ul style="list-style-type: none"> • Présentation et approbation de descriptifs de programmes de pays • Prolongation des programmes de pays
			Débat consacré au FNUAP
		13	Programmes de pays du FNUAP et questions connexes <ul style="list-style-type: none"> • Présentation et approbation de descriptifs de programmes de pays • Prolongation des programmes de pays
Mercredi 29 janvier			Observation du Nouvel An lunaire
Jeudi 30 janvier	10 heures- 13 heures		Débat consacré au PNUD (suite) Dialogue interactif avec l'Administrateur du PNUD
	15 heures- 18 heures	9	Rapport sur le développement humain <ul style="list-style-type: none"> • Point sur les consultations relatives au rapport sur le développement humain (résolution 57/264 de l'Assemblée générale)
		11	Évaluation du PNUD <ul style="list-style-type: none"> • Analyse indépendante de la politique d'évaluation et de la réponse de l'administration
			Débat consacré au FNUAP (suite) Évaluation du FNUAP <ul style="list-style-type: none"> • Évaluation formative du plan stratégique 2022-2025 du FNUAP
Vendredi 31 janvier	10 heures- 13 heures		Débat consacré au FNUAP (suite) Déclaration de la Directrice exécutive
	15 heures- 17 h 30	8	Débat consacré aux questions communes (suite) Visites sur le terrain <ul style="list-style-type: none"> • Rapport faisant suite à la visite sur le terrain effectuée par le Conseil d'administration du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS et ceux de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM • Présentation de la visite sur le terrain du Conseil d'administration
		16	Questions diverses <ul style="list-style-type: none"> • Adoption des décisions
		1	Questions d'organisation <ul style="list-style-type: none"> • Adoption du plan de travail provisoire pour la session annuelle de 2025 • Clôture de la session